

Succession lente et notaire qui me balade

Par Denise13, le 30/12/2018 à 13:04

Bonjour à tous,

Ça va faire bientôt 2 ans que j'attends la succession de mon demi frère décédé. La notaire me balade depuis bientôt 2 ans en sachant qu'il ne manque absolument rien au dossier, alors pourquoi autant de temps pour une succession simple, sans biens ? Est-ce que quelqu'un peut me dire pourquoi cette lenteur ?

Cordialement

Par amajuris, le 30/12/2018 à 14:37

bonjour,

s'il n'y a aucun bien immobilier dans la succession, le notaire n'est pas nécessaire, la déclaration au trésor public peut être faite par un héritier ou autre. salutations

Par Denise13, le 30/12/2018 à 15:46

Oui mais je ne souhaitais pas ni la force de m'en occuper au décès, c'est pour cela que j'ai engagé un notaire